



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Conseil du 24 juillet 2023

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Attribution du marché 23002COL – Entretien, réparation et dépannage du parc de véhicules de la Communauté d'Agglomération de Bastia

LOT 1 : entretien, réparation, dépannage et fourniture de pièces détachées pour les véhicules et équipements destinés à la collecte des ordures ménagères et des encombrants de la CAB

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 24 juillet à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 18 juin 2023.

PRÉSENTS : BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MORGANTI Julien, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERFETTINI Martine, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Pierre, SAVELLI Jean-Michel, SIMONI Pierre-Baptiste, TIERI Paul, TIMSIT Christelle

ONT DONNÉ POUVOIR :

BATTESTI Gilles à BIAGGINI Jean-Jacques
MALAFRONTI Christine à BERTOLUCCI Marie-Christine
MASSONI Jean-Joseph à ROMITI Gérard
MUSSIER Emma à CALLIER Jeanne
PADOVANI Jean-Jacques à PADOVANI Marie-Hélène
PERETTI Philippe à DE GENTILI Emmanuelle
PETRI-GUASCO Emmanuel à ROSSI Michel
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGIO Louis
ZUCCARELLI Jean à SALGE Hélène

ABSENTS :

COLOMBANI Carulina, MILANI Jean-Louis, MONDOLONI Jean-Martin, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise.

QUORUM : 21

M. SIMONI Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Attribution du marché 23002COL – Entretien, réparation et dépannage du parc de véhicules de la Communauté d'Agglomération de Bastia

LOT 1 : entretien, réparation, dépannage et fourniture de pièces détachées pour les véhicules et équipements destinés à la collecte des ordures ménagères et des encombrants de la CAB

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant qu'il est nécessaire pour la Communauté d'Agglomération de Bastia, compétente en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés, de procéder à l'entretien, à la réparation ainsi qu'au dépannage de son parc de bennes à ordures ménagères et de véhicules de collecte des encombrants ;

Vu la consultation lancée le 30 avril 2023 ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres du 17 juillet 2023 ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (A l'unanimité)

La procédure d'appel d'offres ouvert lancée pour l'attribution du marché 23002COL – Entretien, réparation et dépannage du parc de véhicules de la Communauté d'Agglomération de Bastia – lot 1 entretien, réparation, dépannage et fourniture de pièces détachées pour les véhicules et équipements destinés à la collecte des ordures ménagères et des encombrants de la CAB ;

PREND ACTE

De la décision de la Commission d'Appel d'Offres d'attribuer, pour une durée de 12 mois renouvelable 3 fois, le lot 1 « entretien, réparation, dépannage et fourniture de pièces détachées pour les véhicules et équipements destinés à la collecte des ordures ménagères et des encombrants de la CAB » du marché relatif à l'entretien, la réparation et le dépannage du parc de véhicules de la Communauté d'Agglomération de Bastia à la société SAS CORSE POIDS LOURDS sise à 20620 Biguglia (SIRET 304 351 943 00028), pour un montant minimum de 100 000€ et un montant maximum de 500 000€ pour une période initiale de 12 mois renouvelable 3 fois pour la même durée et les mêmes montants ;

OBJET : Attribution du marché 23002COL – Entretien, réparation et dépannage du parc de véhicules de la Communauté d'Agglomération de Bastia

LOT 1 : entretien, réparation, dépannage et fourniture de pièces détachées pour les véhicules et équipements destinés à la collecte des ordures ménagères et des encombrants de la CAB

AUTORISE

Le Président à signer le marché correspondant ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget Annexe de la Collecte, chapitre 011 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Louis POZZO DI BORGO

